

Le Scot Rhône Provence Baronnies a son président



Franck Reynier, ici aux côtés de la sous-préfète de Nyons Christine Bonnard, a été élu cette semaine. Photo Le DL/B. C.

Le comité syndical du Schéma de cohérence territorial (Scot) Rhône Provence Baronnies a élu, mercredi 3 avril à Montélimar, son président en la personne du maire de la Ville, Franck Reynier (Mvt Radical). Ce dernier, seul en lice, a récolté 43 des 58 bulletins exprimés (avec 15 bulletins blancs) par les élus, qui représentent 176 communes des départements de l'Ardèche, de la Drôme et du Vaucluse, réparties dans huit intercommunalités et communautés d'agglomération*.

Franck Reynier sera épaulé par douze vice-présidents élus aussi mercredi soir, dont trois seront plus particulièrement rattachés au président pour la gestion du comité syndical : Christelle Ruysschaert, vice-présidente de l'interco des Baronnies en Drôme provençale et maire de Saint-Sauveur-Gouvernet ; Alain Gallu, président de celle de Drôme Sud Provence et maire de Pierrelatte ; et Jean-Paul-Croizier, président de l'interco du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et maire de Gras.

Dans son intervention, Franck Reynier a rappelé l'objectif de la création de ce Scot, à savoir travailler sur le long ter-

me à la mise en place d'une politique d'aménagement commune à tous ces territoires, « qui servira de fil rouge aux communes membres », bien qu'elles gardent leur marge de manœuvre, notamment sur les questions liées à l'urbanisme. « Les enjeux de l'établissement de ce Scot, sur les cinq ou six ans à venir, seront les problématiques liées à l'aménagement, aux énergies, à la santé, à la sauvegarde des services publics, aux mobilités et à l'éducation. »

Le recrutement d'un directeur est envisagé dans les semaines à venir pour piloter ce grand projet, et le budget de la structure doit être voté le 25 juin, sachant que la cotisation a été fixée pour chaque commune à un euro par an par habitant.

B.C.

* Montélimar-Agglomération, Ardèche Rhône Coiron (Cruas/Le Teil), Dieulefit-Bourdeaux, Drôme Sud Provence (Pierrelatte/Saint-Paul), du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (Bourg-Saint-Andéol), Enclave des Papes-Pays de Grignan, Rhône Lez Provence (Bollène), Baronnies en Drôme provençale (Nyons).